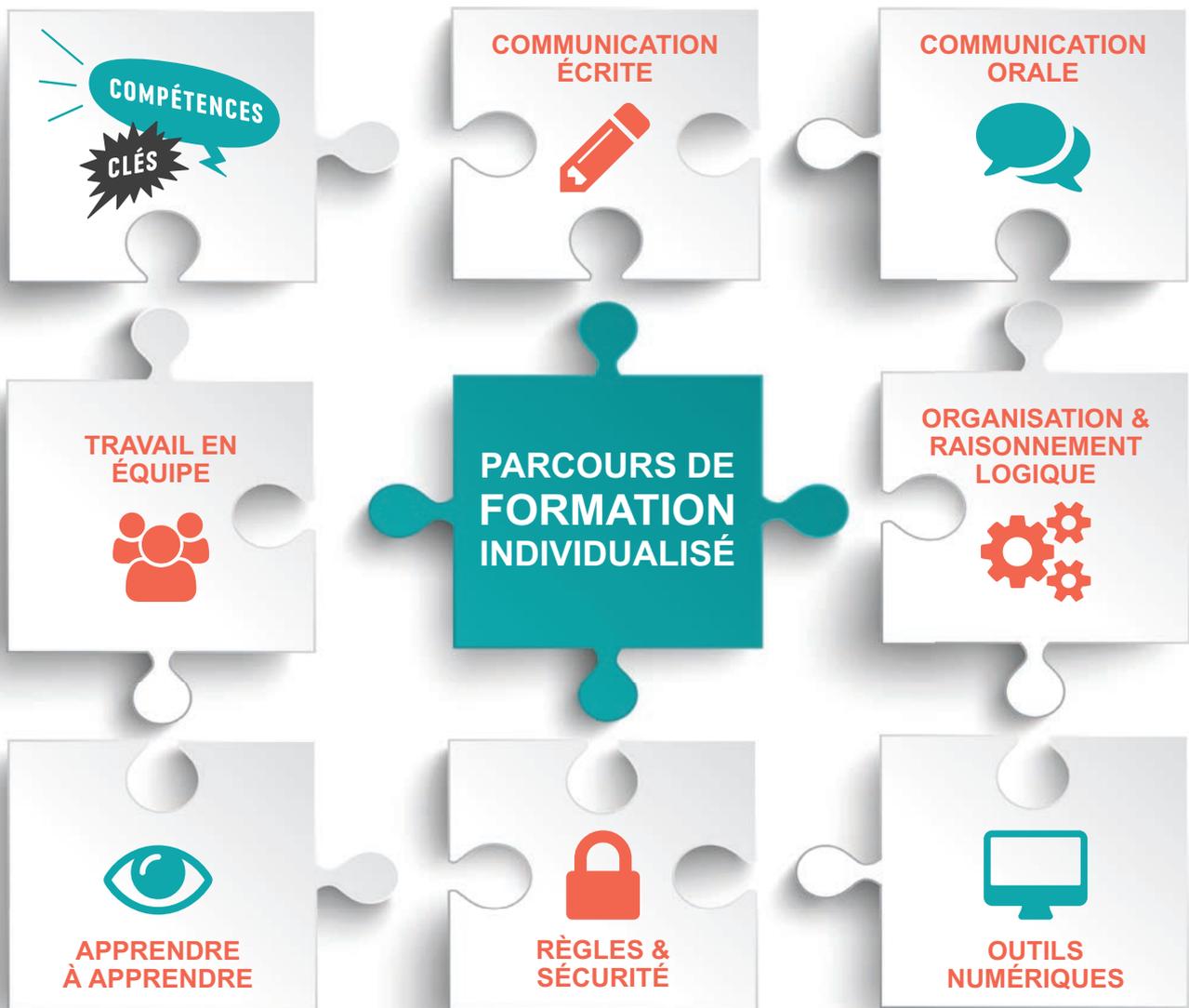
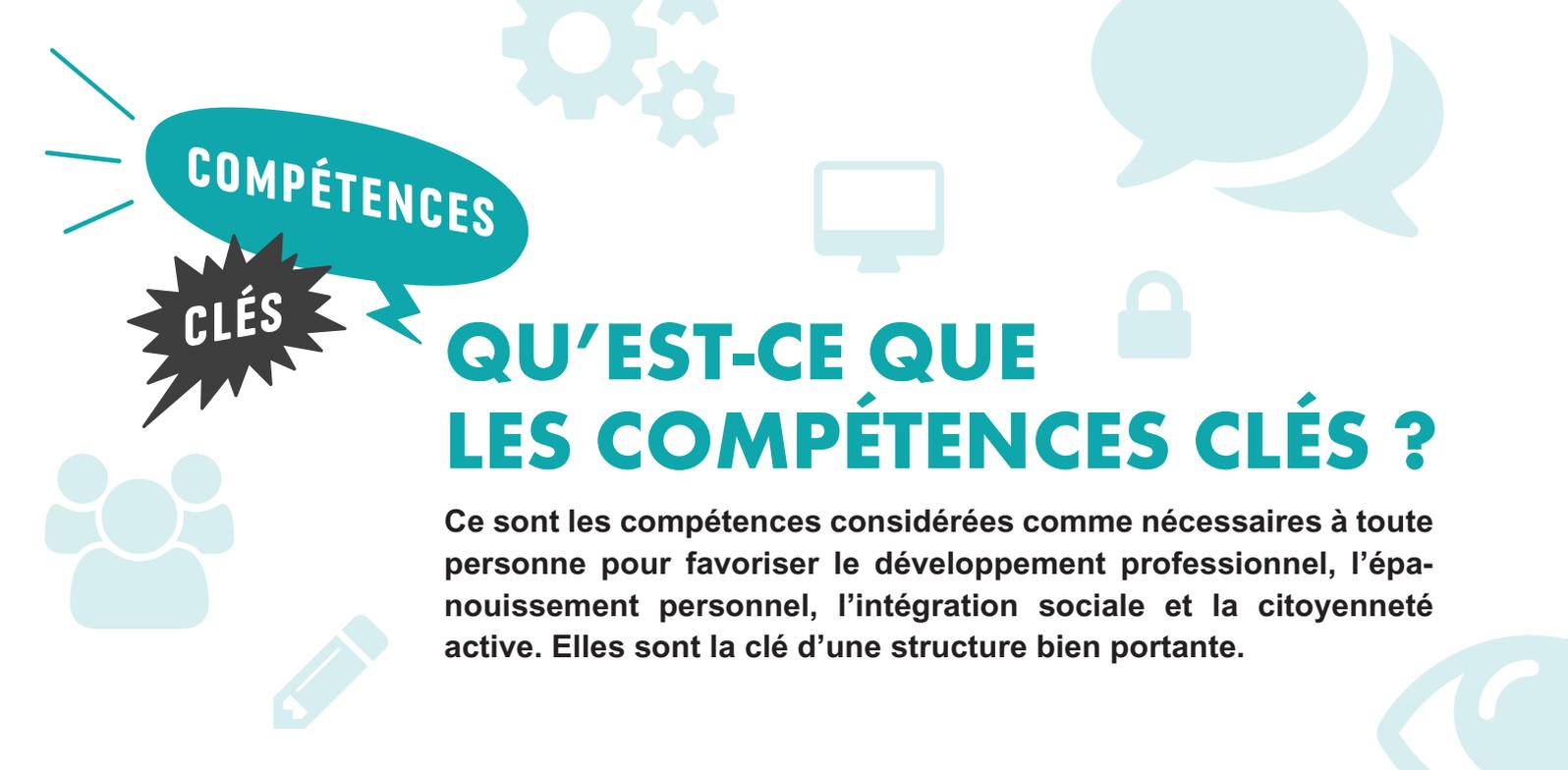


RENFORCEZ LES COMPÉTENCES DE VOS ÉQUIPES !



**DES FORMATIONS OPÉRATIONNELLES ET SUR-MESURE
POUR AVANCER ENSEMBLE !**

**PERSONNEL
ENCADRANT**



COMPÉTENCES

CLÉS

QU'EST-CE QUE LES COMPÉTENCES CLÉS ?

Ce sont les compétences considérées comme nécessaires à toute personne pour favoriser le développement professionnel, l'épanouissement personnel, l'intégration sociale et la citoyenneté active. Elles sont la clé d'une structure bien portante.

10 BONNES RAISONS DE S'ENGAGER DANS UNE DÉMARCHE DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES CLÉS EN SITUATION PROFESSIONNELLE

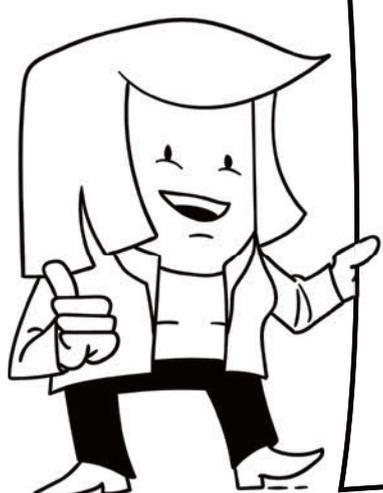
VOUS SOUHAITEZ :

- 1 Accroître l'opérationnalité de vos agents en situations de travail
- 2 Faciliter l'adaptation des agents aux changements, aux évolutions des métiers et des process
- 3 Développer l'autonomie et la prise d'initiative chez vos agents
- 4 Répondre et accompagner les projets ou souhaits de mobilité
- 5 Promouvoir l'accès des agents à la qualification
- 6 Répondre aux exigences de qualité
- 7 Améliorer la performance collective et la qualité de vie au travail

VOUS REPÉREZ :

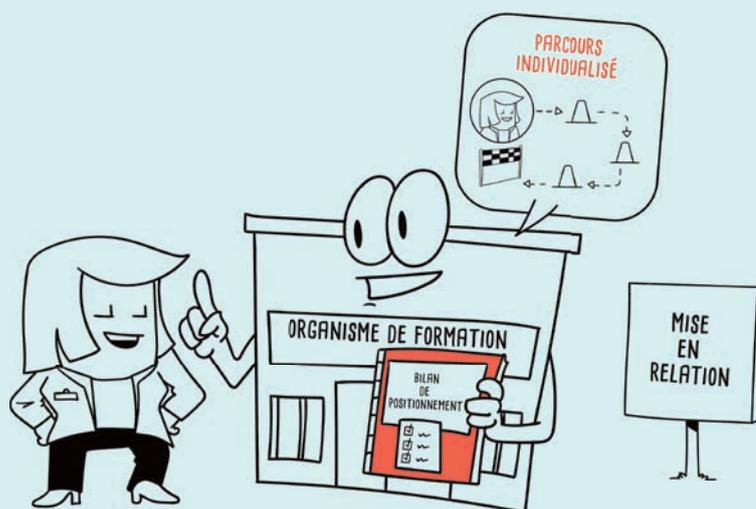
- 8 Des difficultés rencontrées par vos agents face à certaines situations : difficultés dans l'opérationnalité du travail, un manque de formation...
- 9 Des évolutions dans l'établissement qui sont susceptibles de fragiliser les agents les moins qualifiés
- 10 Une maîtrise insuffisante des compétences clés au regard des évolutions sur les métiers et les processus d'hygiène, de sécurité et environnementales

VOTRE ANFH VOUS PROPOSE UN DISPOSITIF COMPLET :

- 
- > **Une sensibilisation des cadres** à la démarche de repérage des besoins de vos agents
 - > **Un bilan de positionnement** permettant de définir les besoins en formation de chaque agent
 - > **Un parcours de formation individualisé** adapté à leur besoins et à leur situation professionnelle, comprenant un ou plusieurs modules
 - > **La certification CléA** : la reconnaissance de la maîtrise du socle Compétences Clés

RENFORCEZ LES COMPÉTENCES EN SITUATION PRO

L'ANFH propose un parcours de formation adapté aux besoins de vos agents incluant un ou plusieurs modules, assuré par IRFA évolution :



COMMUNICATION ORALE



3 JOURS

- S'exprimer oralement en fonction de la situation de travail.
- Adapter son comportement face à une situation délicate.
- Analyser les éléments de communication non verbale.
- Savoir écouter une consigne.



COMMUNICATION ÉCRITE



2 à 6 JOURS

- La communication écrite au sein de l'équipe.
- Produire des écrits professionnels de qualité.
- Lire et comprendre un document usuel professionnel.
- Rendre compte à l'écrit d'évènements professionnels.



ORGANISATION & RAISONNEMENT LOGIQUE



3 JOURS

- Gérer la charge de travail au quotidien, accroître le sens de l'organisation.
- Méthode de travail en fonction des contextes.
- Outils mathématiques utiles à l'environnement de travail.
- Analyse de situation de travail, résolution des problèmes.

LES CLÉS DE VOTRE ÉQUIPE PROFESSIONNELLE !



OUTILS NUMÉRIQUES



- Connaître l'environnement et les fonctions de base pour utiliser un ordinateur.
- Maîtriser les fonctionnalités web.
- Utiliser en contexte professionnel une messagerie.
- Créer et modifier des documents structurés à l'aide d'un logiciel de traitement de texte.
- Créer des tableaux élaborés et structurés à l'aide d'un tableur.



TRAVAIL EN ÉQUIPE



- Identifier l'organisation de l'environnement de travail.
- Développer les comportements efficaces.
- Prévenir et gérer les tensions avec un collègue.
- Communiquer en situation délicate.



APPRENDRE À APPRENDRE



- Effectuer un bilan personnel et professionnel.
- Valoriser les expériences à l'oral et à l'écrit.
- Évaluer les impacts d'un changement professionnel, identifier le plan d'actions.



RÈGLES ET SÉCURITÉ



- Respecter un règlement de sécurité : hygiène, environnement, analyse d'une procédure qualité.
- Acquérir les bons gestes et réflexes afin d'éviter les risques.
- Être capable d'appliquer les gestes de premier secours.
- Contribuer à la préservation de l'environnement et aux économies d'énergie.

DÉROULEMENT DU DISPOSITIF EN 7 ÉTAPES

ÉTAPE 1

SENSIBILISATION À LA DÉMARCHE DE REPÉRAGE DES BESOINS EN COMPÉTENCES CLÉS AUPRÈS DES CADRES



- 🎯 Appropriation de la notion de compétences clés
Présentation du dispositif
Démonstration de l'outillage mis à disposition
Réflexion sur la stratégie de mise en oeuvre
- ⚙️ Organisé dans votre établissement

ÉTAPE 2

REPÉRAGE DES BESOINS PAR LES PERSONNELS D'ENCADREMENT



- ⚙️ 3 moyens de repérage :
 - Observation de vos agents en situation de travail
 - Utilisation des grilles de repérage lors de vos entretiens annuels
 - Démarche volontaire de l'agent

ÉTAPE 3

REMONTÉE DES BESOINS PAR LES CADRES AU SERVICE FORMATION



- ⚙️ Le service formation transmet à l'ANFH les besoins de formation en compétences clés
- 🎯 Planification des bilans de positionnement selon les disponibilités des services

ÉTAPE 4

BILAN DE POSITIONNEMENT



- 🎯 Obligatoire pour définir les besoins de formation de chaque agent
- ⚙️ Sous forme d'études de cas

ÉTAPE 5

PARCOURS DE FORMATION

- 🎯 Adapté aux besoins de l'agent et tenant compte de son projet et de vos objectifs
- ⚙️ Un ou plusieurs modules de formation basé sur des situations professionnelles courantes



ÉTAPE 6

BILAN POST-FORMATION



- 🎯 Retour sur le parcours de formation de l'agent et préconisation d'un plan d'action selon le projet
- ⚙️ À distance

ÉTAPE 7

PROJET PROFESSIONNEL

- 🎯 Accéder à une formation diplômante
Mobilité/Promotion professionnelle
Certification CléA





FINANCEMENT DU DISPOSITIF



Le développement des Compétences Clés est une priorité pour l'Europe. L'ANFH a ainsi bénéficié d'un cofinancement du Fonds Social Européen, à hauteur de 60% du coût du projet, pour le déploiement du dispositif Compétences Clés.

- Les **frais pédagogiques** du bilan de positionnement, des parcours de formation et de la certification CléA sont entièrement financés par l'ANFH et le FSE.
- Les **frais de traitement** sont indemnisés sur la base de 17€/heure de formation réalisée par agent.

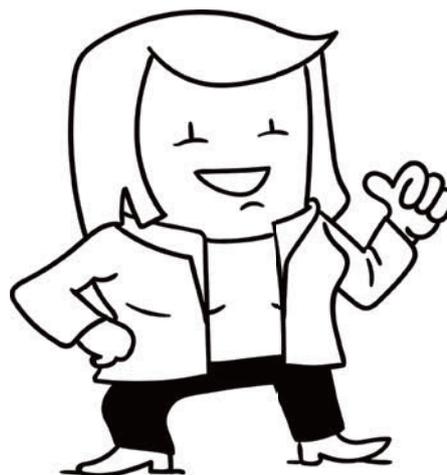
Deux possibilités :

- **Votre agent est éligible au cofinancement FSE** : seul 40% sont pris en charge sur votre budget plan de formation.
- **Votre agent est inéligible** : 100% des frais sont financés sur votre budget plan de formation.

QUELS SONT LES CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ AU COFINANCEMENT FSE ?

Répondre à un des critères suivant :

- Être une femme
- Avoir plus de 54 ans
- Être travailleur handicapé
- Avoir un diplôme inférieur au niveau IV (Bac)
- Être en contrat aidé ou CDD - de 6 mois



**Vous souhaitez renforcer les compétences clés de votre équipe ?
Contactez votre service formation**

Et consultez notre site internet : www.anfh.fr/basse-normandie

VOIR LA VIDÉO

